



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Luxembourg, le 17 AVR. 2019

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:

17 AVR. 2019

Monsieur
Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: Réponse conjointe de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État et de Monsieur le Ministre de la Justice à la question parlementaire n° 616 au sujet de l'immixtion d'un ministre dans une affaire judiciaire

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n°616 du 9 avril 2019 de Madame la Député Martine Hansen, de Monsieur le Député Gilles Roth et de Monsieur le Député Léon Gloden.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour le Premier Ministre
Ministre d'État

Claude MEISCH
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

Gemeinsam Äntwert vum Här Staatsminister an dem Här Justizminister op déi parlamentaresch Fro Nummer 616 vun den honorabelen Deputéierten Madame Martine Hansen an den Häre Gilles Roth a Leon Gloden.

Den Austausch vu Courier tëscht dem Minister vun der Nohalteger Entwécklung an den Infrastrukturen an de Justizautoritéiten erkläert sech hei duerch den Ëmstand dass d'Responsabilitéit vum Staat an am besonnesche vun der Verwaltung vun de Ponts et Chaussées en cause war.

An hirer vum Justizminister ugefroter Stellungnam zu dëser parlamentarescher Fro (cf. annexe), schreift d'Madame Procureur général d'Etat dann och de 15. Abrëll 2019, dass de Minister vun der Nohalteger Entwécklung an den Infrastrukturen a senger Qualitéit als "*responsable civil*" agéiert huet.

Dernierft weist d'Madame Procureur general d'État drop hin, dass et keng Amëschung gouf, well: "*(...) si j'avais estimé qu'il y aurait eu immixtion quelconque j'aurais bien évidemment pris soin de le signaler*".

PARQUET GENERAL

CITE JUDICIAIRE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

17 AVR. 2019



Luxembourg, le 15 avril 2019

Monsieur Félix BRAZ
Ministre de la Justice
Ministère de la Justice

Concerne: question parlementaire numéro 616 du 9 avril 2019 de Madame la Députée Martine Hansen et de Messieurs les Députés Gilles Roth et Léon Gloden

Monsieur le Ministre,

La soussignée entend brièvement prendre position quant à la question parlementaire numéro 616 du 9 avril 2019.

En l'espèce il y a lieu de se référer à la prise de position explicite de Monsieur le premier substitut Guy Breistroff du 19 septembre 2018 qui vous a été adressée le 26 septembre 2018.

Ce dossier a trait à une série d'accidents de motos survenus dans l'enceinte d'un chantier sur la N10 entre Stadtbredimus et Hëttermillen en juillet 2017.

Suite à une analyse du dossier, Monsieur le premier substitut avait estimé que la responsabilité principale revenait aux agents de l'Administration des Ponts et Chaussées, sous tutelle administrative du ministre du Développement durable et des Infrastructures alors que le chantier semblait avoir été mal sécurisé et signalisé, les motocyclistes devant emprunter la bordure d'un trottoir.

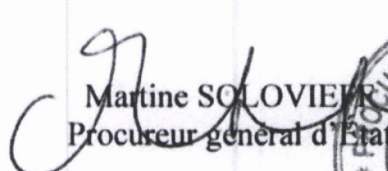
Par conséquent le parquet entendait entamer des poursuites pénales à l'encontre de l'agent responsable des Ponts et Chaussées sous réserve de l'indemnisation des victimes, et ce en faisant application des lignes directrices du parquet en matière d'accident de la circulation.

L'échange de courriers entre le ministre du Développement durable et des Infrastructures et les autorités judiciaires s'explique par le fait que la responsabilité de l'Etat et en particulier de l'Administration des Ponts et Chaussées était en cause.

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures est donc intervenu en sa qualité de responsable civil des accidents survenus suite au courrier de Monsieur le premier substitut invitant l'Administration des Ponts et Chaussées à indemniser les victimes.

Vous devez savoir que si j'avais estimé qu'il y aurait eu immixtion quelconque j'aurais bien évidemment pris soin de le signaler.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.


Martine SOLOVIEFF
Procureur général d'Etat

